
3 trucs pour aménager des espaces publics de jeux libres

1.

Brisons les silos

Avec les coupures actuelles, les municipalités n'ont pas le luxe de s'isoler. Elles doivent travailler ensemble. Des collaborations inter-municipales ou inter-MRC sont souhaitables et profitables. L'entretien d'un grand nombre de parcs ou d'infrastructures dispersés sur un même territoire peut se faire à moindre coût.

2.

Privilégier une approche intergénérationnelle

Jeux d'eau, terrain de tennis, carré de sable, terrain de pétanque, circuit d'entraînement... Il faut de tout pour tous les goûts afin de créer liens intergénérationnels. Des installations 0-99 ans permettent de créer un lieu unique où tous peuvent se retrouver tout en pratiquant une activité différente.

3.

Avoir une vision à long terme

Un plan à long terme permet de savoir quel est l'objectif, et quels sont les moyens financiers pour l'atteindre. On veut poursuivre l'aménagement, et non avoir à le recommencer plusieurs fois !

Un exemple de réussite

Comptant plusieurs nouvelles familles avec de jeunes enfants, la municipalité de Deschambault-Grondines avait besoin d'un parc pour les 0-5 ans. Les élus ont profité du projet [Espaces](#) de l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP), visant à améliorer la planification d'espaces actifs dans les municipalités du Québec.

Ils ont élaboré un plan d'intervention optant sur la simplicité. Le parc 0-5 ans a été inauguré à l'été 2015, mais d'autres étapes sont encore à venir : finition de la zone de jeux, création d'un jardin communautaire, aménagement d'un corridor piétonnier, ajout d'un Croque-Livres, etc.

Grâce à ce plan directeur, la municipalité a su répondre aux besoins de la population et créer des lieux favorables à la pratique libre d'activités.